

Rapport annuel 2023



Conception : Croix-Rouge vaudoise
Conception graphique : trivialmass.com
Photographies : © Croix-Rouge vaudoise / William Gammuto
Couverture : © Croix-Rouge vaudoise / Digital Kingdom
Impression : Graphus

Sommaire

Message du Président	2
Message du Directeur	3
Organe et structure	4
Organigramme et Prestations	5
Le Comité et le Conseil de Direction	6
La CRV en chiffres	7
Service Communication	8
Service RH et Service Finance, administration et logistique	9
Service Recherche de Fonds	10
Recherche de fonds en chiffres	11
Prestations	12
Prestations en chiffres	13
Secteur Formation	14
Secteur Santé & Aide aux Familles	15
Secteur Social & Bénévolat	16
Garderie Les Koalas	17
Bilan au 31.12.23	18
Compte d'exploitation	19
Tableau de financement	20
Tableau de variation du capital	21
Annexes aux comptes annuels	22-29
Partenaires	30
Remerciements	31

Message du Président



Mesdames, Messieurs,
Chères et chers ami·e·s de la Croix-Rouge vaudoise,

L'histoire est familière : Henry Dunant, par hasard proche du champ de bataille de Solferino en 1859, devient le témoin horrifié des conditions dans lesquelles les blessés sont abandonnés. Son témoignage poignant est un plaidoyer jetant les bases qui conduiront à la création de la Croix-Rouge. Cet acte fondateur sous forme de récit peut sembler lointain, il est cependant complètement d'actualité et pose encore aujourd'hui les principes de notre mouvement.

Les valeurs découlant de cet engagement - sens, bienveillance, entraide, proximité - conduisent le travail de la Croix-Rouge vaudoise au quotidien.

En effet, la démarche à laquelle Henry Dunant participe alors repose sur trois principes : elle répond à une urgence que les autorités sur place ne peuvent satisfaire, elle est entreprise avec les personnes qui habitent les lieux et elle vient en aide à qui en a besoin, sans distinction. Il s'agit alors de soigner des personnes en détresse afin de protéger leur vie, leur santé et leur dignité. La force du fondateur de la Croix-Rouge est d'avoir ensuite su réunir les décideurs de l'époque et les convaincre de la nécessité de créer un mouvement international, déployé au sein de sociétés nationales, afin de systématiser cette pratique.

Si ces principes ont prouvé leur pertinence dans différents conflits et champs de bataille par la suite, leur fondement est également applicable en temps de paix. Ainsi, depuis

près de 135 ans, la Croix-Rouge vaudoise vient en aide aux personnes vulnérables du canton. Elle ne soigne pas directement des personnes blessées, puisque l'État est en mesure de le faire, mais elle vient en aide là où elle perçoit un manque. Elle continue ainsi à répondre aux urgences lorsqu'elles émergent, avec l'aide de nombreuses et de nombreux bénévoles, en apportant son soutien à toute personne dans le besoin, quelle que soit son origine.

Les valeurs découlant de cet engagement – sens, bienveillance, entraide et proximité – conduisent le travail de la Croix-Rouge vaudoise au quotidien. Toutes les prestations déployées, sur le long terme ou lorsqu'une situation urgente le requiert, cherchent à accompagner les personnes qui habitent notre canton, de la naissance à l'âge avancé, et à répondre aux problématiques sociétales actuelles. Elle le fait en s'appuyant sur une longue histoire de tradition humanitaire, qui a fait ses preuves, en temps de guerre, comme en temps de paix.

Le présent rapport annuel reflète un engagement soutenu fondé sur ces valeurs qui définissent le fonctionnement de la Croix-Rouge vaudoise. À travers le sens insufflé à chacune de ses initiatives, l'entraide qui caractérise son approche, la bienveillance qui guide ses actions et la proximité qu'elle maintient avec la population, elle est un catalyseur de changement positif dans le canton de Vaud.

Ce travail ne serait possible sans le précieux soutien de nos membres, donateur·trice·s, ni sans l'engagement sans faille de centaines de bénévoles, des équipes de la Croix-Rouge vaudoise et des pouvoirs publics. Je tiens ici à remercier chaque personne qui nous permet d'agir et de faire de notre société un monde meilleur et plus solidaire.

Loïc Haldimann
Président de la Croix-Rouge vaudoise

Message du Directeur

*Aucun de nous ne sait ce que nous savons tous, ensemble.
– Euripide*



Chères et chers ami-e-s de la Croix-Rouge vaudoise,

Comment faut-il qualifier l'année 2023 ? Solidaire et confiante, intense, variée, chaotique, faite d'opportunités, de changements et de transformations, créatrice de partenariats, de réponses aux besoins des bénéficiaires, des collaboratrices, collaborateurs et de nos bénévoles, en adéquation avec notre mission, notre vision, nos valeurs. C'est un peu tout cela et bien plus encore.

Ce que les bientôt six années au titre de Directeur de la Croix-Rouge vaudoise m'ont surtout apprises, c'est que le changement est la norme et non plus l'exception. Comme le parcours de vie de tout un chacun et chacune, les besoins évoluent au fil du temps et le rythme du changement est de plus en plus rapide. Une organisation comme la nôtre sait faire preuve d'agilité. Nous sommes un maillon fort de la chaîne de prestations du domaine socio-sanitaire.

Les défis multiples qui attendent notre société du *care*, comme le vieillissement démographique, l'augmentation des inégalités sociales, la raréfaction des ressources financières et humaines, les crises sanitaires et migratoires ne permettent plus d'agir en « silo ». Nous osons prétendre que l'union fait la force.

En 2023, un projet d'envergure, innovant et partenarial visant à soutenir les personnes vulnérabilisées par leur parcours migratoire a démarré : « Problem Management+ ». La CRV a recruté plus d'une douzaine de collaborateur-trice-s qui, suite à une formation, rencontrent des personnes de leur propre communauté, dans leur langue maternelle afin de pouvoir les écouter, les aider et les soulager grâce à leur expertise et leur propre vécu. Ce projet n'aurait pu voir le jour sans l'appui, en particulier, du Département de la santé et de l'action sociale, du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme, du Centre hospitalier universitaire vaudois, du Secrétariat d'État aux migrations au niveau fédéral ainsi qu'avec l'appui méthodologique de l'Université de Zurich.

La santé communautaire a toute sa raison d'être, elle est et sera un enjeu majeur ces prochaines décennies afin que le système socio-sanitaire, dans son ensemble, puisse pleinement répondre aux besoins de la population.

Nous avons également poursuivi nos partenariats avec le milieu académique pour une deuxième année, par le biais de l'attribution du Prix CRV à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne et à l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source. La relève professionnelle est de plus en plus sensible aux enjeux du contexte migratoire et au mieux vivre ensemble dans le canton de Vaud. Le partenariat s'est également poursuivi pour une troisième année avec la Haute Ecole de Santé Vaud et l'Association de proches aidants à travers l'organisation de la Journée thématique proches aidant-e-s.

Afin d'encre mieux nous faire connaître auprès de la population vaudoise, nous avons conclu un partenariat social avec la Fondation du Lausanne Hockey Club. Nos deux présences à la Vaudoise aréna nous ont permis de communiquer les valeurs qui nous sont chères : proximité, entraide, sens et bienveillance. Nous sommes membre d'une équipe – la société du *care*. Qu'elle soit sportive ou d'autre nature, toute équipe a besoin de coordonner ses efforts.

Tout au long de ce rapport annuel, vous découvrirez encore plus ce qui a fait l'essence même de nos activités : cela est riche et porteur de sens. L'enquête de satisfaction que nous avons menée à l'automne 2023 et à laquelle plus de 80 % des collaborateur-trice-s ont répondu le relève clairement : à la CRV, nous nous savons utiles et en adéquation entre nos valeurs et nos fonctions.

Avec toute ma reconnaissance envers nos collaborateur-trice-s, nos bénévoles, nos donateur-trice-s, nos membres, les entreprises et fondations qui nous ont appuyés et les organismes de l'État aux niveaux cantonal et fédéral sans qui nous ne pourrions accomplir nos missions.

Daniel Drainville
Directeur de la Croix-Rouge vaudoise

Rapport de performance

Organe et structure

La « Croix-Rouge vaudoise, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse » est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle est inscrite au Registre du commerce depuis le 15 juin 2012.

Il s'agit d'une association cantonale au sens des statuts de la Croix-Rouge suisse, dont elle est membre active. Elle a pour but d'accomplir les tâches humanitaires prévues par les statuts de la Croix-Rouge suisse, conformément aux Principes fondamentaux de cette dernière, et elle est reconnue comme œuvre d'entraide et d'utilité publique.

Elle assure, en particulier, sur le territoire et au niveau cantonal :

- l'exécution des décisions prises par les organes factuels de la Croix-Rouge suisse ;
- la coordination des décisions et des actions entreprises, notamment dans les domaines sociaux et médico-sociaux ;
- des activités propres, notamment d'aide aux jeunes parents, aux personnes âgées et en faveur de l'enfance défavorisée ;
- la gestion d'un Secteur Formation, spécialement pour les métiers de la santé, de l'aide à la famille et du bénévolat ;
- la collaboration avec d'autres organisations de la Croix-Rouge suisse et des institutions poursuivant des buts similaires.

La Croix-Rouge vaudoise se veut présente sur l'ensemble du territoire vaudois et la majorité de ses prestations sont aujourd'hui proposées dans l'entier du canton.

Ses organes sont les suivants :

- l'Assemblée générale : représentée par les membres de l'Association cantonale vaudoise ;
- le Comité : les membres sont élu·e·s à la majorité par l'Assemblée générale, pour trois ans et rééligibles pour trois mandats au plus ;
- l'Organe de révision : représenté pour l'exercice 2023 par la fiduciaire Fidacor SA.

Ses engagements

La Croix-Rouge vaudoise concentre l'entier de ses activités en faveur de la population locale. Son action repose sur le travail de personnes bénévoles motivées et formées, de collaboratrices et collaborateurs professionnel·le·s et qualifié·e·s ainsi que sur le soutien de ses membres, donatrices et donateurs.

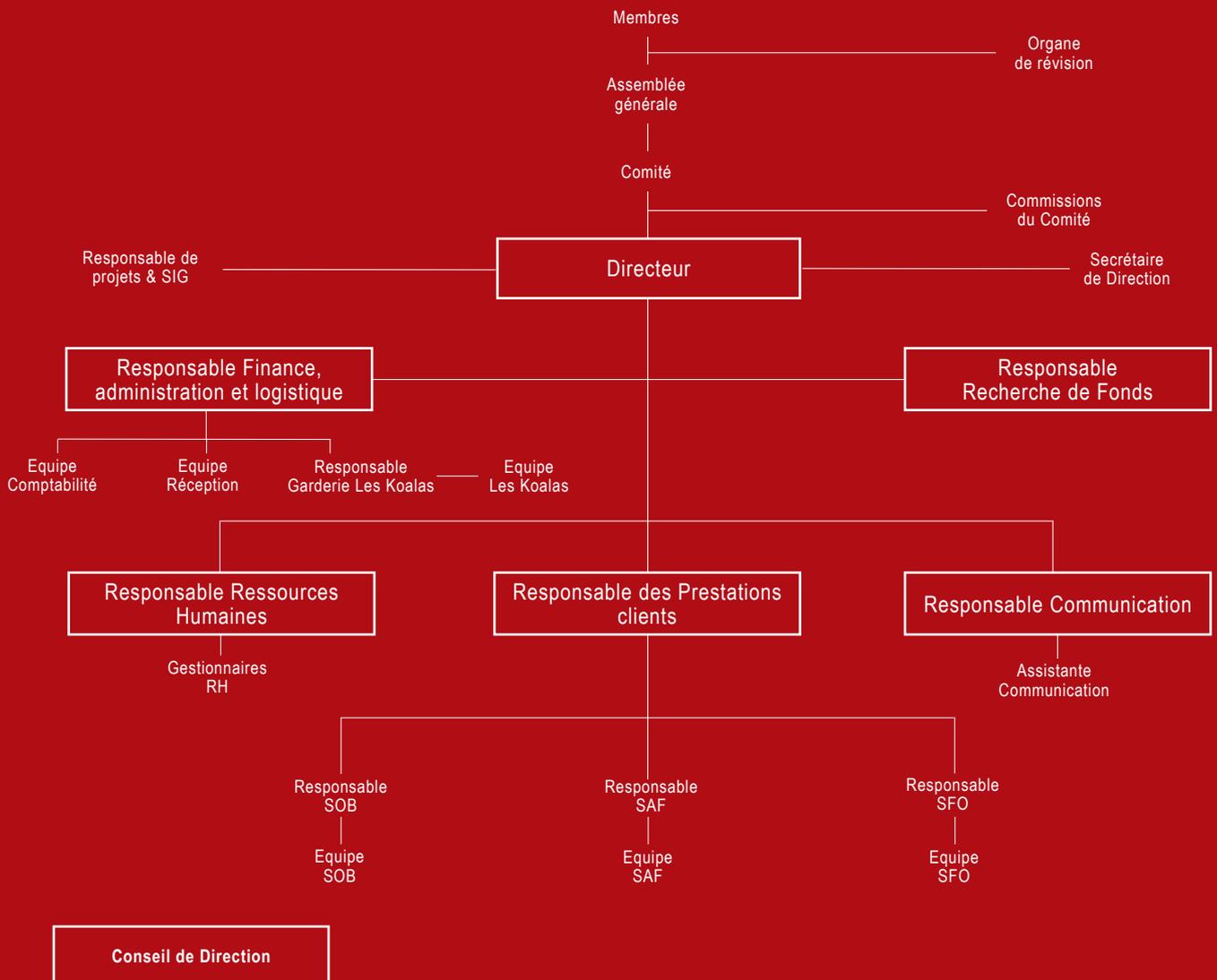
La Croix-Rouge vaudoise est financièrement indépendante de la Croix-Rouge suisse. Ses ressources se composent des dons de ses membres, donatrices et donateurs, du soutien de certaines entreprises et de subventions des pouvoirs publics pour des activités bien précises.

Sa mission

Est orientée sur trois axes principaux :

- Protéger la vie ;
- Promouvoir la santé ;
- Préserver la dignité humaine.

Organigramme



Prestations

Secteur Social & Bénévolat (SOB)

- Assistance aux courses et aux repas
- Accompagnement aux loisirs
- Relève bénévole pour proches aidant-e-s
- Aide aux déplacements tl
- Transports de personnes à mobilité réduite
- La Chaise rouge
- Boutique Au Fil Rouge
- Fonds Mimosa (jusqu'à juin 2023)
- Fonds Enfance Vaud (dès juillet 2023)
- Insertion sociale et professionnelle

Secteur Santé & Aide aux Familles (SAF)

- Garde d'enfants malades
- Parents-Rescousse
- Baby-Sitting
- Trait d'Union

Secteur Formation (SFO)

- Auxiliaire de santé CRS
- Principes pour le Déplacement Sécuritaire des Bénéficiaires (PDSB)
- Garde d'enfants à domicile
- Premiers secours, grandes urgences – Adultes
- Premiers secours, grandes urgences – Enfants
- Baby-Sitting CRS
- Vivre dans la diversité

Le Comité et le Conseil de Direction

Le Comité



Loïc Haldimann
Président



Allegra Chapuis
Vice-présidente



Gabriel Cottier
Membre



Marc Favez
Membre



Pascal Frei
Membre



Julie Hautdidier-Locca
Membre



Marc Hermant
Membre



Shyhrete Rexhaj
Membre

Anne Schaerrer
Membre (jusqu'au 13.06.2023)

Le Conseil de Direction



Daniel Drainville
Directeur
(Responsable RH a.i.
jusqu'au 30.09.2023)



Anabela Aparicio
Responsable Finance,
administration et
logistique
(dès le 01.02.2023)



Anne-Catherine Clément
Responsable
Communication



Cindy Duran
Responsable RH
(dès le 01.10.2023)



Nathalie Schaer
Responsable de la
Recherche de Fonds

Diego Lindlau Glejser
Responsable des
Prestations clients
(jusqu'au 01.10.2023)

Pascal Patrizi
Responsable Finance,
administration et
logistique
(jusqu'au 31.01.2023)

La CRV en chiffres

28 600

heures d'engagement bénévoles

13 604

membres

14 984

heures de garde

2 262

apprenant·e·s

2 370

interventions auprès des familles

824

baby-sitters formé·e·s

635

bénévoles régulier·ère·s

178

certificats d'auxiliaires
de santé décernés

115

collaborateur·trice·s

7

nationalités différentes dans
les bureaux de Beau-Séjour

Service Communication

L'année 2023 a permis de maintenir et développer les éléments construits l'année précédente tout en menant à bien des projets de communication d'envergure, suscitant l'intérêt du public, des partenaires et des médias. Ces projets accompagnent de façon idéale les mesures de communication quotidiennes, donnant une image dynamique et moderne de l'institution tout en diffusant au plus grand nombre ses valeurs, ses missions et les prestations qu'elle déploie en faveur de la population du canton de Vaud.

Le développement d'une communication digitale efficace s'est poursuivi durant toute l'année 2023. Au 31 décembre 2023, les réseaux sociaux de la Croix-Rouge vaudoise comptaient 2 304 abonné-e-s sur Facebook, 1 278 sur Instagram et 1 153 sur LinkedIn. Comme planifié, la newsletter externe a été envoyée quatre fois en 2023. Elle comptait 2 094 abonné-e-s au 31 décembre 2023, soit 24,5 % de plus qu'en 2022. Tout comme en 2022, le contenu du site internet a été amélioré en continu et 58 articles ont été publiés. De plus, profitant d'un partenariat avec la Loterie Romande mettant en avant les prestations de l'institution sur TikTok, un compte dédié a été créé sur ce réseau social.

Au niveau médiatique, la Croix-Rouge vaudoise a profité d'une couverture importante, grâce aux projets spécifiques déployés en 2023, comptabilisant 12 articles imprimés dans les médias, 10 interviews radio et télévision ainsi que 23 nouvelles en ligne. Les trois moments clés ont été le lancement du jeu vidéo Let's Help Together au mois de janvier, l'opération Saint-Valentin au mois de février et l'Assemblée générale de l'institution au mois de juin.

Financé grâce à la Fondation BCV, le lancement du jeu vidéo Let's Help Together a rencontré un énorme succès médiatique et public. Outre l'organisation d'une conférence de presse à laquelle dix journalistes de huit médias différents ont assisté, une campagne digitale a été organisée, incluant pour la première fois la participation d'influenceur-euse-s. Ces contenus ont été vus par plus de 50 000 personnes. Par ailleurs, des cyclistes avec des boîtes publicitaires à l'effigie du jeu ont effectué près de 850 kilomètres dans les villes de Lausanne et Yverdon. Cette campagne inédite et multicanal est arrivée parmi les finalistes du Prix Relations publiques du Meilleur de la Pub 2023.

Afin de renforcer la communication sur les prestations, quatre nouveaux flyers, 18 courtes vidéos ainsi qu'une vidéo institutionnelle ont été créés. Cette dernière a été diffusée lors de deux matchs du Lausanne Hockey Club, partenaire social

de la CRV en 2023. En outre, 19 303 flyers ont été distribués aux communes, aux cabinets pédiatriques du canton et aux réseaux d'accueil de l'enfance grâce à un système de commande mis en place sur le site internet de l'institution.

Ces projets donnent une image dynamique et moderne de l'institution tout en diffusant au plus grand nombre ses valeurs, ses missions et les prestations qu'elle déploie en faveur de la population du canton de Vaud.

En 2023, la CRV a testé un nouvel outil de communication en utilisant la programmation pour communiquer sur la formation d'Auxiliaire de santé CRS. La campagne a atteint 1 547 866 personnes en ligne et dans la rue, notamment à la gare de Lausanne et dans plusieurs centres commerciaux. Au dernier trimestre, toutes les formations étaient complètes, pour la première fois depuis plusieurs années.

Pour gagner en visibilité dans son secteur d'activité et maintenir le contact avec la relève professionnelle du domaine santé-social, la CRV a maintenu en 2023 le projet « relève socio-sanitaire » incluant la remise de Prix Croix-Rouge vaudoise à l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source et à la HETSL ainsi que l'organisation d'une journée thématique proches aidant-e-s au sein de l'HESAV.

Anne-Catherine Clément
Responsable Communication

Service RH et Service Finance, administration et logistique

Le Service des Ressources Humaines et le Service Finance, administration et logistique ont poursuivi en 2023 les transformations nécessaires à assurer une meilleure efficacité et efficacité dans une démarche d'amélioration continue, en co-construction avec les différents secteurs et services à l'interne et avec nos partenaires externes.

L'année 2023 aura été marquée par le recrutement de deux responsables dotées de compétences avérées issues de formations certifiantes de haut niveau et d'un parcours professionnel stimulant. Mme Anabela Aparicio est depuis le mois de février 2023 la responsable du Service Finance, administration et logistique et Mme Cindy Duran est depuis le mois d'octobre la responsable du Service des Ressources Humaines. Avec les trois autres membres du Conseil de Direction et les responsables des secteurs de prestations, la Croix-Rouge vaudoise a maintenant tout en main afin de poursuivre son développement dans le cadre d'un modèle de gestion collaborative, processus entamé depuis l'automne 2018.

L'engagement, l'autonomie, la responsabilité, l'agilité sont quelques-uns des mots clés qui font la force d'une équipe contribuant à un but commun.

Dans ce contexte, l'engagement, l'autonomie, la responsabilité, l'agilité sont quelques-uns des mots clés qui font la force d'une équipe contribuant à un but commun.

Le Service des Ressources Humaines et le Service Finance, administration et logistique ont poursuivi la formalisation des activités par des processus structurés en s'interrogeant sur les habitudes de travail afin de répondre à nos propres besoins et de faire face à des exigences de *reporting* en augmentation. L'année 2023 nous a ainsi permis de réfléchir à l'élaboration d'un système de contrôle de gestion plus performant.

Une gestion encore plus professionnelle et structurée nécessite cependant un outil de gestion adéquat. L'ensemble des équipes a ainsi poursuivi en 2023 le développement

et la mise en œuvre du nouvel ERP – logiciel de gestion « CID-YODA ». Après les Ressources Humaines et les Finances en 2022, les secteurs de prestations Formation, Social & Bénévolat, Santé & Aide aux Familles ont particulièrement été mis à contribution en 2023. Il est important de remercier ici tout l'investissement et l'énergie déployées par chacun et chacune pour cet important chantier. Tout projet de cette envergure nécessite une agilité importante, bien au-delà de ce qui peut être prévu initialement. Toutes et tous ensemble, nous y arriverons. Les travaux se poursuivront en 2024.

A l'automne 2023, une enquête de satisfaction a été effectuée avec l'appui d'un partenaire externe en respectant l'anonymat des collaborateur-trice-s. Les résultats sont très satisfaisants. Le score global est sain. Le « terreau » qu'est la Croix-Rouge vaudoise est fertile. Les thématiques suivantes ont été abordées : la coopération, la convivialité, le choix, la confiance. Au-delà des résultats quantitatifs, il est important dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue et d'une gestion collaborative d'établir un plan d'actions en demandant l'avis des collaborateur-trice-s. Ce plan d'actions sera élaboré et mis en œuvre par étapes dès 2024.

Daniel Drainville
Directeur et Responsable RH ad intérim
(jusqu'au 31.10.23)

Anabela Aparicio
Responsable Finance, administration
et logistique (dès le 01.02.2023)

Cindy Duran
Responsable RH (dès le 01.10.2023)

Service Recherche de Fonds

Grâce à la générosité de ses donateur·trice·s, membres, partenaires et bénévoles, notre association, portée par ses valeurs, a pu, en 2023, apporter une aide aux personnes vulnérables qui ont fait appel à elle. La Croix-Rouge vaudoise remercie chaleureusement toutes les personnes, physiques ou morales, qui lui accordent leur confiance, essentielle à la poursuite de ses activités et prestations.

Notre institution s'efforce depuis sa création de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances humaines. Tel est son fondement. Mais si elle peut le faire, c'est grâce à la fidèle générosité des personnes et organismes qui la soutiennent, donnant ainsi du sens à l'entraide et rendant notre monde plus humain.

Pour y parvenir, après deux exercices consécutifs durant lesquels cela n'a pas été possible, notre association a pu, à nouveau, mener une campagne de recrutement de nouvelles et nouveaux membres dans les districts de Nyon, Morges et de l'Ouest lausannois ainsi qu'à Lausanne. Aller à la rencontre des habitant·e·s pour présenter nos prestations et recueillir des adhésions dans le but de soutenir celles-ci, tels étaient les objectifs de cette démarche réalisée de mars à juillet. Ce sont ainsi 3 752 nouvelles adhésions qui ont pu être enregistrées, soit autant d'adhérent·e·s qui rejoignent les rangs de nos cotisant·e·s, dont nous saluons ici la fidélité, leur soutien étant un maillon essentiel de notre chaîne de solidarité.

Grâce à la fidèle générosité des personnes et organismes qui la soutiennent, la Croix-Rouge vaudoise donne du sens à l'entraide et rend notre monde plus humain.

Parallèlement, nous avons également pu compter sur la générosité et le soutien ô combien précieux de nos 3 082 donateur·trice·s, majoritairement sensibilisé·e·s à nos actions au travers de nos cinq appels de fonds qui s'échelonnent durant l'année, et de fondations, qui, année après année, nous soutiennent financièrement.

L'année 2023 marque également notre démission de l'ASMB (Association Suisse du Mimosa du Bonheur), au sein de laquelle nous avons œuvré longtemps. Forts de cette volonté de devoir

maintenir une aide à l'enfance défavorisée, nous avons décidé de constituer un fonds dédié spécifique : le Fonds Enfance Vaud.

C'est donc avec joie que nous avons conclu un contrat de collaboration inédit entre les boulangeries Aimé Pouly SA et les Croix-Rouge vaudoise, genevoise et neuchâteloise dans le but de collecter des fonds par la vente de pâtisseries à l'occasion de la Saint-Valentin, l'objectif étant de lutter contre la vulnérabilisation de la jeune génération, en permettant à des enfants et jeunes issu·e·s de foyers aux revenus modestes de pouvoir s'intégrer socialement par des activités sportives, culturelles ou de loisirs, tout en évitant l'exclusion et les inégalités.

Nous tenons également à relever la solidarité de la Garderie du Chap'rond rouge, à Pampigny, ainsi que l'équipe de l'entreprise Michael Page, à Lausanne, qui ont renouvelé leur élan de générosité envers les familles vulnérabilisées puisque, cette année encore, leurs équipes respectives se sont mobilisées pour offrir de magnifiques boîtes cadeaux remplies de friandises, menus jouets et autres habits à des enfants et adolescent·e·s hospitalisé·e·s au Département Pédiatrie & Chirurgie du CHUV. Ces cadeaux ont égaié le quotidien de ces enfants et jeunes fragilisé·e·s dans leur santé et contribueront à leur mieux-être.

Ce rapport ne serait pas complet sans exprimer notre gratitude envers celles et ceux qui transmettent tout ou partie de leur patrimoine à notre institution, changeant ainsi et de facto le scénario de nombreuses vies, en donnant le dernier mot à la solidarité, en rendant leur dignité aux « blessé·e·s de la vie ».

Quel que soit le nom que nous leur donnons – donateur·trice·s, membres cotisant·e·s, mécènes, philanthropes... – nous ne saurions passer sous silence leur si précieux et généreux appui, sur lequel nous savons pouvoir compter et qui nous encourage, jour après jour, à poursuivre nos objectifs et notre mission, celle d'apporter soutien et réconfort aux victimes de la fragilité économique, aux personnes dépendantes du fait de leur âge ou de leur handicap ou en rupture de lien social, aux adultes en quête d'une formation ou d'un emploi : qu'ils et elles soient ici, tant en notre nom qu'en celui de nos bénéficiaires, cordialement et chaleureusement remercié·e·s.

Nathalie Schaar
Responsable de la Recherche de Fonds

Recherche de fonds en chiffres



13 604

membres



3 082

donateur·trice·s

2,3 MIOS CHF

récoltés via la recherche de fonds

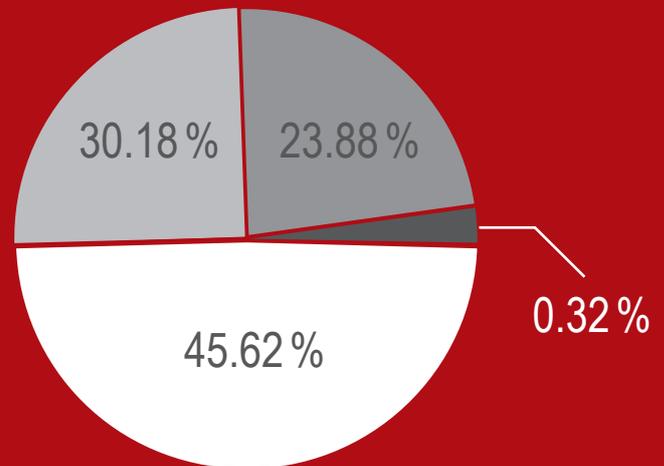
82.52 CHF

montant moyen de la cotisation
annuelle de nos membres

52.10 CHF

montant moyen du don réalisé
en faveur de notre institution

Provenance des revenus 2023



- Pouvoirs publics
- Recherche de fonds
- Facturation de prestations
- Œuvres d'entraide

45 591 CHF

récoltés en faveur du
Fonds Enfance Vaud



La Croix-Rouge vaudoise est certifiée ZEW – service de certification suisse
des organisations d'utilité publique collectant des dons.

Prestations

Répondre aux besoins des bénéficiaires tout au long du parcours de vie, tel est l'objectif de nos trois secteurs de prestations que sont : Social & Bénévolat, Santé & Aide aux Familles et Formation. Les valeurs de la Croix-Rouge vaudoise – sens, bienveillance, entraide et proximité – font partie de l'ADN de nos collaborateurs. Nos activités 2023 le confirment. La suite du rapport annuel l'explique par la voix des responsables de secteurs. Cette année 2023 est synonyme de consolidation et de développement.

L'année 2023 aura été marquée par une promotion pleinement méritée : la nomination de Mme Jennifer Schneuwly au titre de responsable du Secteur Formation dès le 1^{er} janvier. Mme Schneuwly avait été recrutée à l'automne 2022 au titre de coordinatrice pédagogique du Secteur Formation.

L'année 2023 nous aura démontré, sans aucun doute, que nous avons une équipe de responsables des secteurs de prestations performante et motivée qui permettra à la Croix-Rouge vaudoise de relever les défis actuels et futurs dans le cadre d'une gestion collaborative.

Répondre aux besoins des bénéficiaires tout au long du parcours de vie, tel est l'objectif de nos trois secteurs de prestations

Après avoir développé le jeu vidéo collaboratif et multijoueur Let's Help Together en 2021 et 2022, l'année 2023 a permis sa diffusion auprès du grand public, de la Croix-Rouge suisse et des autres Croix-Rouge cantonales, puis sur le terrain en allant à la rencontre des Maisons de quartiers en sol vaudois. Notre objectif est de transmettre la « passion » et le sens de contribuer comme bénévole aux activités de la Croix-Rouge vaudoise. C'est une démarche de longue haleine dans le cadre d'une activité bénévole qui évolue au fil du temps, d'un accompagnement de longue durée auprès d'un ou d'une bénéficiaire uniquement à des activités ponctuelles également et de plus courte durée.

Nous avons poursuivi en 2023 une réflexion avec nos partenaires concernant la suite à donner au projet pilote « Relève parentale pour les enfants atteints de cancer ». Il est important pour la Croix-Rouge vaudoise de ne pas s'arrêter et de s'assurer qu'avec nos partenaires nous puissions continuer de répondre aux besoins des enfants et de leurs familles. Ainsi la réflexion est maintenant d'assurer une réponse coordonnée sur la trajectoire des besoins des familles avec enfants souffrant de cancer ou d'une pathologie chronique. De nouveau, nous souhaitons porter haut et fort le travail en réseau. Parmi nos partenaires dans cette réflexion, nous pouvons mentionner la Ligue vaudoise contre le cancer (LVC), l'Association Romande des Familles d'Enfants atteints d'un Cancer (ARFEC), l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD), le CHUV, la Fondation Planètes Enfants Malades. Nous avons bon espoir qu'avec un soutien financier de nos divers partenaires externes, ce nouveau projet verra le jour en 2024.

Pour terminer, avec les remerciements appuyés du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), le mandat « Centrale Renfort Santé – Croix Rouge vaudoise » s'est terminé à la fin juin 2023 suite à une diminution de la demande. Pour rappel, cette centrale a été mise sur pied dans l'urgence et avec agilité en situation de crise sanitaire du COVID-19, puis poursuivie lors de la crise migratoire ukrainienne. La collaboration avec les services de l'État de Vaud, les réseaux de soins, les structures d'hospitalisation, d'hébergement et d'accueil ont été très fructueux et intenses au fil des mois et des années. Un grand merci à toutes et tous pour cette magnifique collaboration.

Daniel Drainville
Directeur

Prestations en chiffres

Secteur Formation (SFO)

38 703

heures/participant·e·s

3 279

heures dispensées

2 262

participant·e·s

824

baby-sitters formé·e·s

187

apprenant·e·s Auxiliaire de santé CRS

Secteur Santé & Aide aux Familles (SAF)

14 984

heures de garde

2 370

interventions

759

enfants gardé·e·s

1 122

usager·ère·s Baby-Sitting

502

familles accompagnées

Secteur Social & Bénévolat (SOB)

29 653

heures d'engagement bénévoles

635

bénévoles régulier·ère·s

1 163

bénéficiaires

132

enfants et jeunes aidé·e·s

138

bénévoles nouvellement engagé·e·s

Secteur Formation

L'année 2023 signe pour le Secteur Formation (SFO) la reprise des activités et un souffle de nouveauté dans les formations proposées.

Grâce à une campagne communication en début d'année, nous avons pu voir significativement augmenter le nombre de participant·e·s dans la formation d'Auxiliaire de santé CRS. En effet, suite au COVID, de nombreuses difficultés ont freiné les inscriptions à ce cours, laissant encore le taux de participation en dessous de la moyenne pour les quelques sessions du début d'année. Le taux de remplissage de ce cours est également tributaire du faible taux de chômage, mais malgré la baisse de participation des personnes envoyées par le Service de l'emploi, ce dernier nous a renouvelé sa confiance pour la formation dont le taux de retour à l'emploi est de 65 %. Ainsi en 2023, les 15 sessions maintenues auront accueilli un total de 187 candidat·e·s pour un total de 1 800 heures de cours.

Ayant à cœur de proposer des formations de qualités et répondant aux attentes de nos partenaires, 2023 fut également l'occasion de revoir entièrement la structure du cours d'Auxiliaire de santé CRS. Un effort particulier a été mis dans l'intégration de plus de pratique et d'une répartition des thématiques plus adaptée. Les participant·e·s bénéficieront également dès 2024 de la certification PDSP (Principe de Déplacement Sécuritaire des Personnes) complète, en plus du certificat d'Auxiliaire de santé CRS.

Souhaitant diversifier notre offre et développer également les formations dans le domaine de la petite enfance, nous avons accueilli en août 2023 une nouvelle collaboratrice chargée de développer de nouveaux cours. Nous avons ainsi pu augmenter notre offre de cours de Baby-Sitting CRS et formé 824 jeunes de 13 à 20 ans en 2023, à l'occasion de 58 sessions de deux jours leur permettant d'acquérir une connaissance des besoins fondamentaux de l'enfant, la maîtrise de certains gestes essentiels (nourrir, baigner, langer, coucher un bébé), ainsi que de se sensibiliser aux risques d'accidents.

Destinée à un public adulte, la formation Garde d'Enfants à Domicile (GED) apporte pour sa part les connaissances indispensables à la prise en charge d'un·e enfant en bonne santé ou malade et relatives aux besoins de la famille en situation de crise. En 2023, deux sessions de 7,5 jours de cours ont permis de former 20 apprenant·e·s, dont 10 ont rejoint le pool d'Assistant·e·s Croix-Rouge (ACR) de notre Secteur Santé & Aide aux Familles (SAF).

Ayant à cœur de proposer des formations de qualité et répondant aux attentes de nos partenaires, 2023 fut également l'occasion de revoir entièrement la structure du cours d'Auxiliaire de santé CRS.

Fruit d'une collaboration exclusive en Suisse entre la Croix-Rouge vaudoise et l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS) au Québec, notre formation PDSP suscite par ailleurs toujours autant d'intérêt avec 82 professionnel·le·s de la santé formé·e·s en 2023.

Enfin, nos formateur·trice·s sont intervenu·e·s cette année dans la formation initiale et continue de 188 bénévoles impliqué·e·s dans les nombreuses prestations d'accompagnement et de soutien pilotées par notre Secteur Social & Bénévolat au cours de 17 sessions de formation qui leur étaient spécifiquement destinées.

Jennifer Schneuwly
Responsable Secteur
Formation

Secteur Santé & Aide aux Familles

Grâce à l'engagement quotidien de 41 fidèles Assistant·e·s Croix-Rouge (ACR) mobilisé·e·s sur l'ensemble du canton, la Croix-Rouge vaudoise a assuré 14 984 heures de garde d'enfants à domicile via les diverses prestations de son Secteur Santé & Aide aux familles (SAF). Le service de Baby-Sitting répertorie, quant à lui, 403 baby-sitters formé·e·s au sein de la CRV et motivé·e·s à figurer sur la liste qui peut être acquise par les parents.

La garde des enfants malades représente un enjeu de conciliation entre vie familiale et professionnelle de taille pour les parents. Lorsque leurs obligations professionnelles doivent être honorées et qu'aucune personne dans leur entourage ne peut les relayer, la prestation de Garde d'Enfants Malades (GEM) répond aux demandes urgentes en déployant un·e ACR au domicile de la famille pour prendre soin de l'enfant. En 2023, 4 559 heures de missions ont été effectuées auprès de 364 enfants de 0 à 12 ans souffrant de diverses maladies infantiles. Il s'agit d'un chiffre en légère progression, qui reste cependant encore inférieur au volume atteint les années précédant la pandémie.

En tant qu'entreprise formatrice et responsable sur le plan social, la Croix-Rouge vaudoise a modifié la rémunération des baby-sitters du canton ; rétribution qui n'avait pas été ajustée jusqu'ici.

La prestation Parents Rescousse (PR) comptabilise pour sa part un volume exceptionnel de 9 321 heures de garde. Une augmentation importante par rapport à l'année précédente, expliquée en partie par une hausse des demandes qui émane des partenaires sociaux ainsi que des bénéficiaires dans un contexte d'épuisement parental. Nous sommes ainsi intervenus auprès de 219 familles du canton traversant des difficultés diverses et ayant besoin de soutien pour la garde de leurs enfants.

Le projet pilote de Relève Parentale (RP) élargie dont l'objectif est d'apporter du soutien aux familles dont l'enfant est atteint chroniquement dans sa santé a permis de mobiliser les partenaires en cours d'année pour aborder les enjeux liés à celui-ci. Un groupe de travail, composé de différents acteurs du réseau socio-sanitaire impliqués dans le domaine de la pédiatrie, s'est formé en fin d'année afin de poser les jalons de ce nouveau projet.

En cas de séparation ou de divorce difficile, le maintien du lien entre l'enfant et le parent dont il est séparé est important. La prestation Trait d'Union (TU), sur mandat des autorités judiciaires cantonales, participe à l'exercice du droit de visite en faveur des enfants de parents séparés ou divorcés ; la surveillance des visites dans un cadre familial permet d'instaurer un climat de confiance et de sécurité pour chacune des parties. En 2023, nous avons suivi 12 familles, sur des mandats d'une durée de neuf mois et à raison d'une visite surveillée toutes les deux semaines. Au total, 1 103 heures de missions ont été réalisées par nos ACR TU qui ont mis à profit leurs compétences relationnelles pour accompagner avec toute la bienveillance requise des enfants évoluant parfois dans des contextes familiaux en forte tension.

En 2023, le service de Baby-Sitting de la Croix-Rouge vaudoise a amélioré la rémunération des 403 baby-sitters inscrit·e·s sur ses listes régionales, à disposition des familles, moyennant le paiement d'une cotisation annuelle. Cette rémunération n'ayant pas bénéficié d'une augmentation jusqu'ici, il nous est apparu essentiel en tant qu'entreprise responsable socialement de valoriser le travail des jeunes du canton. Durant l'année écoulée, 1 122 familles ont fait appel à leurs services, soit une augmentation de plus de 40 % par rapport à l'année 2022.

Pauline Strehler
Responsable Secteur
Santé & Aide aux familles

Secteur Social & Bénévolat

Le Secteur Social & Bénévolat (SOB) a pu compter sur l'indispensable engagement de 635 bénévoles régulier·ère·s pour déployer ses activités en 2023. Des personnes de tous âges et tous horizons, sans qui ces prestations n'existeraient pas. Ce sont ainsi quelque 29 650 heures de bénévolat qui ont été accomplies cette année au service de personnes souvent socialement fragilisées et en situation de précarité.

Force vive de notre action, nos bénévoles ont été comme chaque année formé·e·s par nos soins, dans le cadre de journées d'introduction et de formation continue organisées en collaboration avec nos partenaires de Caritas Vaud et de Pro Senectute Vaud. Ces dernières leur ont permis d'acquérir des compétences-clés pour leurs activités de terrain, mais également de veiller à leur bien-être en tant que bénévoles.

Au quotidien, les collaborateur·trice·s du SOB nous ont permis de répondre avec efficacité et agilité aux besoins croissants et toujours plus complexes de nos bénéficiaires. Leur remarquable implication dans nos missions d'insertion sociale et professionnelle a par ailleurs permis de former 17 personnes sur l'année dans les domaines de l'accompagnement médico-social, de la vente et de l'accueil.

Notre boutique d'habits de seconde main Au Fil Rouge, basée à Aigle, fonctionne grâce à une équipe composée de bénévoles et de personnes en mesure d'insertion sociale encadrées par une collaboratrice de la Croix-Rouge vaudoise.

Les prestations de notre service d'aide et d'accompagnement relèvent de l'appui aux activités quotidiennes. Elles proposent par exemple de l'assistance aux courses et aux repas ou encore une relève bénévole destinée aux proches aidant·e·s. Pour ce service, nous avons recruté 115 nouvelles et nouveaux bénévoles en 2023. Notre service des Transports permet quant à lui aux personnes âgées et à mobilité réduite de se rendre à leurs rendez-vous à caractère thérapeutique accompagnées de bénévoles, qui les y conduisent en toute sécurité et avec leur véhicule privé. En 2023, plus de 233 000 kilomètres ont ainsi été parcourus à travers le canton de Vaud pour le compte de 661 bénéficiaires.

Les bénévoles de La Chaise rouge – prestation proposée en partenariat avec Pro Infirmis Vaud et visant à favoriser l'accès aux loisirs pour les personnes en situation de handicap – ont pour leur part réalisé près de 520 sorties en 2023 (théâtres, musées, cinémas, concerts, excursions, etc.) en tandem avec 58 bénéficiaires (soit près de 30 % de bénéficiaires de plus que l'année précédente).

Au quotidien, les collaborateurs et collaboratrices du SOB nous ont permis de répondre avec efficacité et agilité aux besoins croissants et toujours plus complexes de nos bénéficiaires.

Enfin, le Fonds Enfance Vaud intervient en finançant des activités favorisant l'intégration sociale de l'enfant, ainsi que son épanouissement, en contribuant notamment au paiement de camps de vacances ou d'activités de loisirs et culturelles. En 2023, 132 enfants ont pu bénéficier d'une aide ponctuelle (65 enfants par le Fonds Mimosa jusqu'en juin 2023, puis 67 par le Fonds Enfance Vaud dès juillet 2023).

Paul Milliet
Responsable Secteur
Social & Bénévolat

Garderie Les Koalas

La Garderie Les Koalas, qui fait partie du Réseau-L de la ville de Lausanne, accueille des enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à l'entrée en première année scolaire. Les expériences que les enfants vivent dans notre structure jouent un rôle important pour leur développement et leur vie future, raison pour laquelle nous mettons tout en œuvre pour que la garderie soit un lieu harmonieux et sécurisant, qui permette l'épanouissement personnel des enfants, dans le respect des autres et de l'environnement.

La Garderie Les Koalas axe son approche sur les valeurs de la Croix-Rouge vaudoise – bienveillance, sens, entraide et proximité – raison pour laquelle l'accompagnement des enfants repose sur une compréhension profonde de leurs besoins individuels, favorisant ainsi un environnement chaleureux et sécurisé. Les professionnel-le-s de la petite enfance s'efforcent de créer des liens affectifs solides avec chaque enfant, en mettant l'accent sur l'empathie et la communication respectueuse. L'observation attentive des signaux émotionnels des tout-petits guide les éducateurs-trices dans leur prise en charge, permettant une réponse adaptée à chaque étape du développement.

La garderie encourage également l'autonomie en offrant des espaces stimulants et des activités diversifiées qui favorisent l'exploration et l'apprentissage. La communication ouverte avec les parents est une pierre angulaire de cette approche, favorisant une collaboration étroite pour assurer la cohérence entre la maison et le lieu d'accueil. Cette approche bienveillante vise à soutenir le bien-être global des enfants, en reconnaissant et en respectant leur singularité, tout en favorisant leur épanouissement harmonieux.

Cette année 2023 nous a néanmoins apporté un certain nombre de défis. L'ensemble du Réseau-L rencontre des difficultés à engager du personnel formé disponible pour faire des remplacements. Cet état de fait était difficile à gérer et nous a amené parfois à la limite de nos moyens. Nous avons pu assurer le maintien de la prestation autant grâce à la flexibilité de l'équipe éducative, que grâce aux rares remplaçant-e-s disponibles.

Les professionnel-le-s de la petite enfance s'efforcent de créer des liens affectifs solides avec chaque enfant, en mettant l'accent sur l'empathie et la communication respectueuse.

Sur l'ensemble de l'année 2023, la Garderie Les Koalas a assuré l'encadrement de 43 enfants de 21 nationalités différentes, de 15 langues différentes et ceci pendant 43 851 heures.

Christina Zimmermann
Responsable de la Garderie
Les Koalas

Bilan au 31.12.23

en CHF	Précision chiffre annexe	2023	2022
ACTIFS			
Liquidités	1	5 577 590,77	5 808 444,15
Liquidités « Mimosa »		-	26 799,05
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	221 191,85	149 443,15
./ Du croire		(15 793,13)	(13 492,00)
Autres créances	2	1 866,00	56 120,50
./ Du croire sur autres créances		(1 866,00)	(1 866,00)
Impôt anticipé		5 407,20	2 457,00
Dépôts		1 145,35	2 080,65
Actifs de régularisation	3	453 557,59	609 608,03
Actifs circulants		6 243 099,63	6 639 594,53
Immobilisations corporelles			
- Mobilier et installations	4a	6 276,34	4 658,44
- Infrastructure et informatique	4a	290 880,90	166 736,29
- Aménagements		2,00	2,00
- Terrains		1,00	1,00
Immobilisations financières			
- Portefeuille de titres et métaux précieux	4b	909 407,80	868 641,00
- Garanties de loyers		30 712,10	20 419,95
Actifs immobilisés		1 237 280,14	1 060 458,68
TOTAL ACTIFS		7 480 379,77	7 700 053,21
PASSIFS			
Dettes à court terme	5	407 678,63	243 804,90
Dettes financières à court terme	6	-	-
Passifs de régularisation	7	166 576,84	451 617,04
Provision à court terme	8	242 821,95	142 239,64
Capitaux de tiers à court terme		817 077,42	837 661,58
Dettes financières à long terme	9	-	-
Capitaux de tiers à long terme		-	-
Capital des fonds		929 769,79	961 528,61
Capital des fonds	10	929 769,79	961 528,61
Capital de base		172 821,96	172 821,96
Capital lié		711 983,37	878 341,90
Capital libre		4 848 727,23	4 849 699,16
Capital de l'organisation	11	5 733 532,56	5 900 863,02
TOTAL PASSIFS		7 480 379,77	7 700 053,21

Compte d'exploitation

en CHF	Précision chiffre annexe	2023	2022
PRODUITS			
Produits de dons et de campagnes de recherche de fonds		2 317 164,01	1 828 678,41
Ventes de marchandises		116 501,07	93 387,00
Produits de prestations de services		1 716 881,92	1 600 801,16
Contributions des pouvoirs publics		3 502 279,29	3 607 259,70
Contributions d'œuvres d'entraide		24 527,67	174 725,76
Produits d'exploitation	12	7 677 353,96	7 304 852,03
CHARGES			
Charges pour dons et campagnes de recherche de fonds	15	(431 803,06)	(146 003,33)
Achats de marchandises	14	(2 030,50)	(2 442,55)
Prestations, aide matérielle	14	(158 255,23)	(115 372,78)
Charges de personnel	13	(6 077 025,34)	(5 831 442,42)
Autres charges d'exploitation	16	(1 178 828,58)	(1 370 262,16)
Charges d'exploitation		(7 847 942,71)	(7 465 523,24)
Résultat d'exploitation		(170 588,75)	(160 671,21)
Amortissements sur immobilisations corporelles	4a	(181 020,34)	(154 385,11)
Résultat financier	17	52 358,21	(146 547,86)
Résultat exceptionnel	18	100 161,60	4 483,89
Résultat avant variation du capital des fonds et de l'organisation		(199 089,28)	(457 120,29)
Dotations au capital des fonds	20	(134 319,66)	(216 813,16)
Prélèvements au capital des fonds	20	166 078,48	268 864,06
Résultat avant variation du capital de l'organisation		(167 330,46)	(405 069,39)
Dotations au capital de l'organisation	20	(1 095 824,01)	(780 736,42)
Prélèvements au capital de l'organisation	20	1 252 901,85	1 185 911,25
Résultat de l'exercice		(10 252,62)	105,44

Tableau de financement

Le tableau de financement complète le bilan et le compte d'exploitation en donnant des indications supplémentaires sur les processus d'investissements et de financement ainsi que sur l'évolution de la situation financière de la Croix-Rouge vaudoise.

en CHF	Précision chiffre annexe	2023	2022
Résultat avant variation du capital de l'organisation	20	(167 330,46)	(405 069,39)
Variation du capital des fonds		(31 758,82)	(52 050,90)
Amortissements	4a		
- Mobilier et infrastructure		181 020,34	153 415,74
- Aménagements/terrains		0.00	969,37
Attribution/(dissolution) de ducroire		2 301,13	(150,28)
(Plus-value) / moins-value sur les titres et les garanties	17	(40 766,80)	139 960,00
(Augmentation) / diminution titres		0.00	0.00
(Augmentation) / diminution créances		(71 748,70)	70 731,00
(Augmentation) / diminution dépôts		935,30	(980,85)
(Augmentation) / diminution impôt anticipé		(2 950,20)	728,00
(Augmentation) / diminution stocks		0.00	2 346,05
(Augmentation) / diminution autres créances		54 254,50	84 455,20
(Augmentation) / diminution actifs de régularisation		156 050,44	(372 128,97)
Augmentation / (diminution) dettes à court terme		163 873,73	(68 132,10)
Augmentation / (diminution) passifs de régularisation		(285 040,20)	239 795,07
Augmentation / (diminution) provision à court terme		100 582,31	41 038,56
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	19	59 422,57	(165 073,50)
(Investissements) / désinvestissements placements financiers		(10 292,15)	800 000,00
(Investissements) / désinvestissements immobilisations corporelles	4a	(306 782,85)	(127 512,35)
(Investissements) / désinvestissements immobilisations s/exploitation	4a	0.00	0.00
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement	19	(317 075,00)	672 487,65
Augmentation / (diminution) dettes financières à court terme		0.00	0.00
Augmentation / (diminution) dettes financières à long terme		0.00	0.00
Flux financiers provenant de l'activité de financement		0.00	0.00
Total flux financiers	19	(257 652,43)	507 414,15
Disponibilités au 1er janvier		5 835 243,20	5 327 829,05
Disponibilités au 31 décembre		5 577 590,77	5 835 243,20
Variation des disponibilités	19	(257 652,43)	507 414,15

Tableau de variation du capital

Le tableau de variation du capital présente les dotations en moyens ressortissant au capital des fonds et au capital de l'organisation, leur utilisation et leur niveau.

Le capital des fonds comprend les moyens à affectation déterminée pour des prestations de services.

Le capital de l'organisation regroupe les moyens relevant du financement propre, sans limitation d'utilisation par des tiers.

en CHF	Explications Lettre	Etat au 01.01.2023	Résultat de l'exercice	Allocation	Utilisation	Etat au 31.12.2023
Capital des fonds						
	- Fonds affectés jeunesse	43 131,61				43 131,61
	- Fonds affectés aide à la famille	348 331,30			(1 192,50)	347 138,80
	- Fonds affectés travaux	74 732,10			(1 424,95)	73 307,15
	- Fonds affectés informatique	107 947,85			(84 240,88)	23 706,97
	- Fonds affectés social et bénévolat	305 793,95		19 304,05	(25 522,15)	299 575,85
	- Fonds affectés péréquation réseau L	13 201,37		6 182,75		19 384,12
	- Fonds affectés demande individuelle	41 940,50		33 992,74	(53 698,00)	22 235,24
	- Fonds affectés péréquation UPPEC	26 449,93		9 984,24		36 434,17
	- Fonds affecté péréquation FAJE GEM	0.00		64 855,88		64 855,88
	Total Capital des fonds	961 528,61		134 319,66	(166 078,48)	929 769,79
Capital de l'organisation						
	Capital de base	172 821,96				172 821,96
	- Fonds liés 2ème pilier	87 480,15			(87 480,15)	0.00
	- Fonds liés support	38 384,00				38 384,00
	- Fonds liés fondations	1 668,60				1 668,60
	- Fonds liés structure CRV	4 330,40				4 330,40
	- Fonds liés Croix-Rouge suisse	213 240,00				213 240,00
	- Fonds liés Développement opérationnel	433 238,75			(78 878,38)	354 360,37
	- Fonds lié PSY Ukraine	100 000,00				100 000,00
	Capital lié	878 341,90			(166 358,53)	711 983,37
	Capital libre	4 849 699,16	(10 252,62)	1 095 824,01	(1 086 543,32)	4 848 727,23
	Total Capital de l'organisation	5 900 863,02	(10 252,62)	1 095 824,01	(1 252 901,85)	5 733 532,56

Annexes aux comptes annuels

Principes de comptabilité et de présentation des comptes

Les comptes annuels de l'Association Croix-Rouge vaudoise sont présentés en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes selon Swiss GAAP RPC 21, le guide Harmonisation des comptabilités des AC CR, les standards de la Fondation ZEW0, le droit suisse ainsi qu'avec les dispositions des Statuts de l'organisation. Le présent document restitue une image fidèle, c'est-à-dire conforme aux conditions réelles, de la situation de la fortune, des finances et des résultats de l'Association Croix-Rouge vaudoise. Les bases d'évaluation générales selon le cadre conceptuel des SWISS GAAP RPC s'appliquent en l'espèce.

Organisations poursuivant des buts similaires :

- Croix-Rouge suisse (CRS)
- Fondation Humanitaire de la Croix-Rouge suisse (FAH)
- Association Vaudoise d'Aide et de Soins A Domicile (AVASAD)
- Pro Senectute Vaud (PSV)
- Caritas Vaud (CVD)
- Pro Infirmis Vaud (PIVD)
- Association vaudoise des institutions médico-psycho-sociales (HévivA)
- Association Suisse du Mimosa du Bonheur (ASMB)
- Service De l'Emploi (SDE)
- Service de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Education de la Ville de Lausanne
- Direction Générale de la Santé (DGS)
- Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)
- Direction de l'Insertion et des Solidarités (DIRIS)
- Service de Prévoyance et Aide Sociale (SPAS)
- Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE)
- Service de Protection de la Jeunesse (SPJ)
- Unité de Pilotage des Prestations Educatives Contractualisées (UPPEC)
- Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
- Office de l'Assurance Invalidité (OAI)
- Association pour la Santé et la Sécurité du Travail, Secteur des Affaires Sociales, Québec (ASSTSAS)

Bilan

1) Liquidités :

Ces dernières sont composées des comptes de chèques postaux et bancaires ainsi que des caisses des antennes régionales. Tous les montants sont tenus en CHF uniquement et ne font pas l'objet d'une conversion en fin d'exercice.

2) Créances – débiteurs :

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Ces dernières représentent les factures des prestations relatives aux différents Secteurs de l'Institution qui n'ont pas encore été encaissées en fin d'année ainsi que des soldes en notre faveur.

3) Actifs de régularisation :

Les montants d'actifs de régularisation de CHF 453'557.59 (CHF 609'608.03 en 2022) sont principalement composés de subventions à percevoir encore pour l'exercice 2023 dont CHF 359'490.73 (CHF 510'493.08 en 2022) de la part de collectivités publiques et CHF 14'188.02 (CHF 29'644.10 en 2022) de la part d'organisations poursuivant des buts similaires. Le solde représente des factures déjà honorées pour l'exercice 2024 ainsi que des produits divers à recevoir pour l'exercice 2023.

4a) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition sous déduction des amortissements économiquement nécessaires. Dès 2023, notre nouvel ERP calcule automatiquement les amortissements depuis la date d'acquisition. Les immobilisations sont amorties de façon linéaire avec comme base les durées d'amortissement suivantes :

Mobilier et installations	4 ans
Infrastructure de bureau et informatique	3 ans
Aménagements et terrains	sur la base des baux à loyer

Tableau des immobilisations

Les investissements pour des projets inférieurs à CHF 500.00 ne sont pas activés.

en CHF	Mobilier Installations	Infrastructure Informatique	Véhicule	Aménagements Terrains	Total
Valeur brute au 01.01.2023	411 029,15	1 778 128,15	38 024,85	1 232 546,50	3 459 728,65
Investissements 2023	4 686,20	302 096,65	0.00	0.00	306 782,85
Valeur brute au 31.12.2022	415 715,35	2 080 224,80	38 024,85	1 232 546,50	3 766 511,50
Fonds d'amortissement au 01.01.2023	406 370,71	1 611 391,86	38 024,85	1 232 543,50	3 288 330,92
Amortissements 2023	3 068,30	177 952,04	0.00	0.00	181 020,34
Fonds d'amortissement au 31.12.2023	409 439,01	1 789 343,90	38 024,85	1 232 543,50	3 469 351,26
Valeur nette au 31.12.2023	6 276,34	290 880,90	0.00	3,00	297 160,24
Valeur nette au 01.01.2023	4 658,44	166 736,29	0.00	3,00	171 397,73

Les investissements informatiques se montent à CHF 302'096.65 (CHF 127'512.35 en 2022) dont CHF 247'886.04 encore à amortir à fin 2023 (CHF 42'504.12 en 2022).

La rubrique « Aménagements » comprend les aménagements effectués dans les locaux sis à Lausanne (Beau-Séjour) ainsi que ceux de l'Antenne régionale d'Aigle et de la Garderie Les Koalas.

La valeur d'assurance incendie mobilière : CHF 1'177'000.00 au 31.12.2022
CHF 1'177'000.00 au 31.12.2023

A la suite d'un legs institué au nom de la Croix-Rouge vaudoise, des terrains agricoles situés à Breteigny ont été reçus comme donation en nature le 8 juin 2016, date de l'inscription au Registre foncier. Ils ont fait l'objet d'une inscription au bilan à CHF 1.- pour mémoire.

La Croix-Rouge vaudoise encaisse un montant de CHF 1'475.00/an au titre de location des terrains.

4b) Immobilisations financières :

Un montant de CHF 30'712.10 (CHF 20'419.95 en 2022) est bloqué sur quatre comptes de garantie de loyers. Un investissement dans des titres pour un montant de CHF 997'215.10 a été effectué lors de l'exercice 2021. Au 31 décembre 2023, sa valeur boursière inscrite au bilan se monte à CHF 909'407.80.

5) Dettes à court terme :

Ce montant se compose de charges de fournisseurs à payer pour CHF 292'921.82 (CHF 243'804.90 en 2022) et de charges à payer envers les organismes sociaux pour CHF 48'892.25, dont la cotisation de décembre et le décompte final en faveur de la Caisse cantonale de compensation AVS, et d'une subvention à rembourser en faveur de la DGEJ UPAS de CHF 65'864.56.

6) Dettes financières à court terme :

En 2023, il n'a pas été nécessaire d'avoir recours à une ligne de crédit ou autres prêts.

7) Passifs de régularisation :

Le passif de régularisation comporte les factures de prestations de formation facturées en 2023 pour des cours qui débiteront en 2024 d'un montant de CHF 30'350.00 (CHF 121'280.00 en 2022), des frais provisionnés pour l'audit des comptes 2023 pour CHF 17'000.00 (CHF 17'000.00 en 2022), d'une redevance 2023 pour les cours PDSB pour un montant de CHF 4'779.00 en faveur de l'ASSTSAS, le solde de CHF 119'226.84 (CHF 313'337.04 en 2022) étant des charges d'exploitation à payer ainsi que diverses subventions encore à rembourser de l'exercice 2023.

8) Provision à court terme :

L'implémentation d'un ERP a nécessité un investissement notable en ressources de personnel entraînant une augmentation de la provision pour heures supplémentaires et vacances de CHF 7'883.61 au 31 décembre 2023 (augmentée de CHF 41'038.56 en 2022). Au 31 décembre 2023, cette provision représente un montant de CHF 150'123.25 (CHF 142'239.64 en 2022). La provision pour heures supplémentaires et vacances est comprise dans la masse salariale brute dans le compte d'exploitation. Une provision pour risques et pertes a été constituée durant l'exercice pour un montant de CHF 92'698.70, représentant une éventuelle restitution de la subvention OFAS.

9) Dettes financières à long terme :

En 2023, il n'y a pas de dettes financières à long terme.

10) Capital des fonds :

Ce dernier fait état des fonds affectés spécialement à des prestations ou projets de l'Institution (cf. tableau de variation du capital).

11) Capital de l'organisation :

Ce dernier présente les moyens relevant du financement propre de l'organisation, sans limitation d'utilisation. Il est composé du capital de base, du capital lié ainsi que du capital libre.

Compte d'exploitation

12) Produits d'exploitation :

L'Institution est financée à raison de

- 30.18 % par le biais de ses recherches de fonds annuelles (25.04 % en 2022) dont 3.03 % concernant les campagnes de recherches de fonds en collaboration avec le service de « Fundraising » de la Croix-Rouge suisse (3.25 % en 2022),
- de 23.88 % relatif à la facturation de ses prestations (23.19 % en 2022),
- de 45.62 % par les pouvoirs publics (Communes, Cantons et Confédération) (49.38 % en 2022),
- et le solde de 0.32 % relatif aux produits des œuvres d'entraide et de la Croix-Rouge suisse (2.39 % en 2022).

Produits de dons et campagne de recherches de fonds	en CHF	2023	2022
Dons		263 498,75	732 767,11
Campagnes de recherche de fonds		232 970,40	237 810,78
Cotisations annuelles (membres)		907 184,85	668 244,50
Cotisations sur prestations		14 340,00	13 980,10
Legs et héritage		899 170,01	175 875,92
Total		2 317 164,01	1 828 678,41
Dont revenus à affectation limitée		134 319,66	216 813,16
Dont revenus à affectation libre		2 182 844,35	1 611 865,25

Produits de prestations de services - ventes marchandises	en CHF	2023	2022
Social et Bénévolat		304 199,85	227 251,21
Formation		845 965,51	774 133,70
Aide aux Familles		562 205,49	586 114,30
Ventes de marchandises		116 501,07	93 387,00
Divers prestations administratives		4 511,07	13 301,95
Total		1 833 382,99	1 694 188,16

Contributions des pouvoirs publics	en CHF	2023	2022
Communes		893 854,91	470 637,78
Canton		2 081 866,38	2 615 343,92
Confédération (y.c. LAVS art. 101 bis)		526 558,00	521 278,00
Total		3 502 279,29	3 607 259,70

Contributions d'œuvres d'entraide, d'institutions	en CHF	2023	2022
Croix-Rouge suisse		24 527,67	174 725,76
Autres œuvres d'entraide		-	-
Total		24 527,67	174 725,76

Total des produits d'exploitation		7 677 353,96	7 304 852,03
--	--	---------------------	---------------------

13) Charges du personnel :

La masse salariale du personnel auxiliaire (Secteur Santé & Aide aux Familles, y.c. la garderie) correspond à 12.60 % du total des salaires du personnel (8.40 % en 2022). Les charges du personnel comprennent les autres frais du personnel qui correspondent aux charges sociales patronales, aux indemnités kilométriques reversées aux chauffeurs bénévoles du Service des transports ainsi qu'au personnel auxiliaire, aux frais de repas de la garderie, aux indemnités liées à l'accueil des civilistes durant l'année, aux frais de déplacement du personnel infirmier et de formation ainsi qu'à la formation continue et au perfectionnement du personnel de l'institution (y.c. les bénévoles), selon les dispositions en vigueur et annexées aux Statuts du personnel.

Les activités de la Croix-Rouge vaudoise sont fournies dans une large mesure par des bénévoles. Les prestations concernées sont principalement le Service d'aide et d'accompagnement ainsi que le Service des transports. La valorisation de ces activités, à un tarif horaire de CHF 28.00 représente un montant de CHF 800'800.00 (CHF 760'116.00 en 2022).

		2023	2022
Heures bénévoles	heures	28 600	27 147
Valorisation des heures bénévoles à CHF 28.-	en CHF	800 800	760 116

L'ensemble du Comité de la Croix-Rouge vaudoise a une activité bénévole sans aucune rémunération. Cela inclut également les fonctions de Président et de Vice-présidente. La valorisation des heures à un taux horaire n'a pas été quantifiée ni incorporée dans le tableau ci-dessus. Au vu du fait qu'une seule personne est chargée de la gestion, la Croix-Rouge vaudoise renonce à indiquer sa rémunération conformément à Swiss GAAP RPC 21/45.

Engagement de prévoyance

Les collaborateurs et les collaboratrices de la Croix-Rouge vaudoise sont assuré·e·s contre les conséquences économiques de l'âge, de l'invalidité et du décès auprès d'AVENA, Fondation BCV 2ème pilier (fondation inscrite au registre du commerce de la prévoyance professionnelle, no d'enregistrement AVS 3400). Il s'agit d'une fondation collective dotée d'un plan en primauté des cotisations, selon lequel les employé·e·s versent des cotisations définies et l'employeur finance la différence entre la contribution totale et les contributions des employé·e·s. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées pour la période dans laquelle elles ont été acquittées.

Avantages (actifs) / engagements (passifs) économiques et charges de prévoyance

	2023	2022
Degré de couverture selon art. 44 OPP 2	1)	1)
Avantage économique de la CRV	aucun	aucun
Charges de prévoyance incluses dans les charges sociales	CHF 427'833.15	392'966.40

Le Conseil de Fondation AVENA, Fondation BCV 2ème pilier, a approuvé les comptes annuels 2022, présentés conformément à la recommandation SWISS GAAP RPC 26. Au moment de l'établissement des présents comptes, les comptes annuels 2023 AVENA, Fondation BCV 2ème pilier n'étaient pas encore disponibles (disponibles en juin 2024).

1) S'agissant d'une fondation collective, la caisse de prévoyance de la Croix-Rouge vaudoise ne dispose pas d'un degré de couverture propre.

A noter qu'AVENA, Fondation BCV 2ème pilier, applique un tarif net sans participation aux excédents.

14) Charges sur prestations :

Depuis 74 ans, la Croix-Rouge vaudoise participe activement, au sein de l'Association Suisse du Mimosa du Bonheur, à la vente annuelle de mimosa afin de récolter des fonds qui pourront être ainsi reversés en aide directe aux enfants défavorisés du canton de Vaud. Une réflexion a été menée afin d'adapter et moderniser la récolte de fonds à la suite du Covid-19, tout en tenant compte des problèmes environnementaux, ce qui a conduit à notre démission de l'ASMB pour le 31 décembre 2023.

Afin de maintenir une aide directe aux enfants défavorisés du canton de Vaud, en 2023, la Croix-Rouge vaudoise a créé le Fonds Enfance Vaud. Au total, c'est un montant de CHF 50'670.00 (CHF 75'068.50 en 2022) qui a été reversé en faveur des enfants, grâce aux dons reçus et à l'utilisation de réserves ainsi qu'à la participation de la Fondation Pierre Mercier, de la Banque Cantonale Vaudoise, de la Fondation Dr A. Fischer et de la Fondation Madeleine.

Enfin, le Secteur Formation utilise du matériel pédagogique en adéquation avec les normes édictées pour un coût total en 2023 de CHF 17'224.20 (CHF 25'118.55 en 2022).

15) Charges pour dons et recherches de fonds :

L'Institution, par le biais d'un contrat national, collabore avec une société de recrutement de membres. Une commission est rétrocédée annuellement à cette dernière pour les adhésions et la gestion de celles-ci.

La Croix-Rouge vaudoise a réalisé en 2023 des campagnes de prospection pour un coût de CHF 303'043.05 (CHF 6'042.50 en 2022).

Conjointement, et ce depuis 2017, la Croix-Rouge vaudoise réalise des mailings en collaboration avec le Service « Kundenberatung » de la Croix-Rouge suisse. Durant l'exercice, cinq publipostages ont été expédiés.

Les charges 2023 présentent un montant de CHF 97'566.12 (CHF 103'442.87 en 2022).

16) Autres charges d'exploitation :**◦ Frais des locaux**

Les frais de locaux sont composés des locations et des charges relatives de la Croix-Rouge vaudoise sur les sites de Lausanne, Morges, Nyon, Yverdon, Vevey et Aigle pour un montant de CHF 683'416.69 (CHF 655'923.95 en 2022).

L'augmentation des coûts est due à la hausse des loyers et des charges d'énergie.

◦ Frais d'assurance véhicule

La Croix-Rouge vaudoise bénéficie d'une police d'assurance véhicule nationale auprès d'Allianz Suisse, coordonnée par la Croix-Rouge suisse, concernant la circulation routière. La Croix-Rouge vaudoise verse une prime de 4.70 cts par kilomètre effectué à la Croix-Rouge suisse.

En 2023, le nombre de kilomètres parcourus par l'ensemble des collaborateurs est de 367'148.54 (347'743.43 en 2022).

◦ Frais de publicité et de relations publiques

En 2023, diverses promotions ont été menées pour des prestations du bénévolat, d'aide à la famille, et de la formation. Une campagne de diffusion a également été effectuée pour notre jeu « Let's Help Together ».

◦ Autres frais d'exploitation

La Croix-Rouge vaudoise reverse à la Croix-Rouge suisse une cotisation annuelle calculée en fonction du nombre de personnes habitant dans le canton de Vaud.

En 2023, cette dernière est de CHF 24'950.95 (CHF 24'687.50 en 2022), ainsi que des cotisations pour CHF 18'880.90 (CHF 12'047.75 en 2022) à diverses associations poursuivant des buts similaires.

Les autres frais d'exploitation correspondent principalement aux charges de téléphone, d'affranchissement et de matériel bureautique pour un montant de CHF 100'099.31 (CHF 107'099.62 en 2022), aux honoraires de tiers (y.c. prestations de la fiduciaire) pour CHF 36'126.10 (CHF 77'187.85 en 2022), les frais correspondants à l'organisation de l'Assemblée générale et des rapports annexes pour CHF 20'495.60 (CHF 15'816.70 en 2022 y.c. les frais d'envois) ; le solde d'un total de CHF 191'412.07 (CHF 363'748.80 en 2022) correspond à la maintenance, aux interventions sur le réseau informatique, à la location des serveurs.

17) Résultat financier :

Les intérêts débiteurs et les frais relatifs aux comptes de liquidités se montent à CHF 3'857.71 (CHF 13'650.92 en 2022). Les produits sur placements et comptes de liquidités représentent un montant de CHF 15'449.12 (CHF 7'020.00 en 2022). Le portefeuille de titres de la Croix-Rouge vaudoise a fluctué positivement de CHF 40'766.80 (CHF -139'960.00 en 2022).

18) Résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel de CHF 100'161.60 (CHF 4'483.89 en 2022) se compose principalement de produits pour CHF 212'295.81 (CHF 133'702.60 en 2022) et de charges pour CHF 112'134.21 (CHF 129'218.71 en 2022) imputables à une autre période.

Les produits proviennent principalement d'un surplus de subvention OFAS pour 2022, et d'un solde de subvention FAJE non réclamé et à utiliser pour la promotion de la prestation garde d'enfants malades.

Les charges résultent d'écarts sur les écritures transitoires, dont la subvention pour la Garderie Les Koalas de CHF 7'087.80, et des contributions pour le service civil qui concernent l'exercice 2022.

19) Tableau de financement :

Le flux de fonds de l'activité d'exploitation a été positif durant l'exercice 2023 de CHF 59'422.57 (négatif de CHF 165'073.50 en 2022), le flux d'activité d'investissement a été négatif en 2023 de CHF 317'075.00 (positif de CHF 672'487.65 en 2022) et celui provenant de l'activité de financement a été neutre en 2023 de CHF 0.00 (neutre de CHF 0.00 en 2022).

La variation globale des liquidités a été négative de CHF 257'652.43 (positive en 2022 de CHF 507'414.15).

20) Tableau de variation du capital :

La perte de l'exercice de CHF 10'252.62 (bénéfice de CHF 105.44 en 2022) a été diminuée au capital de l'organisation.

Les prélèvements ont été effectués d'une part sur les fonds affectés pour CHF 166'078.48 (CHF 268'864.06 en 2022), sur les fonds liés de CHF 166'358.53 (CHF 68'911.25 en 2022) et sur les fonds libres de CHF 1'086'543.32 (CHF 1'117'000.00 en 2022).

La dotation aux fonds affectés durant l'année a été de CHF 134'319.66 (CHF 216'813.16 en 2022), de CHF 0.00 (CHF 194'000.00 en 2022) pour les fonds liés et de CHF 1'095'824.01 (CHF 586'736.42 en 2022) pour les fonds libres.

Les prélèvements des fonds affectés concernent les Secteurs Santé & Aide aux Familles, Social & Bénévolat ainsi que l'Administration.

Informations complémentaires

Contrats de location :

	2024 (1 an)	2025 – 2028 (2 à 5 ans)
Leasing fax et machines	11'817.60	23'228.00
Locaux	570'350.10	398'617.80
Leasing véhicule	4'014.60	5'687.35
Location serveurs informatique	99'327.90	99'327.90

Évènements postérieurs à la date du bilan :

Nous ne rapportons aucun événement significatif ultérieur à la date de clôture de l'exercice susceptible d'avoir une incidence sur les comptes 2023.

Donations reçues à titre gracieux :

Nous avons reçu en décembre de la société Evok un écran neuf Samsung Flip 4 75" tactile pour CHF 1.— symbolique.

Charges administratives :

Selon la SWISS GAAP RPC21, doivent être présentées les charges administratives et les charges de collecte de fonds et de publicité générales.

A cet effet, la méthodologie ZEWO a été appliquée.

Charges de projets ou de prestations	en CHF	2023	2022
Total		5 525 883,12	5 151 476,06

Charges de collecte de fonds et de publicité générale	en CHF	2023	2022
Total		773 887,62	670 044,88

Charges administratives	en CHF	2023	2022
Total		1 731 638,33	1 798 387,41

Partenaires

Nous tenons à remercier les différents partenaires qui soutiennent et participent au développement des prestations de notre institution.

La Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), compétente en matière de prévention secondaire dans le domaine socio-éducatif, au sens des articles 11a ProMin et 9 RLProMin, pour son soutien :

- à la prestation Parents-Rescousse, destinées aux mineur·e·s nécessitant une prise en charge en cas d'empêchement parental de courte et moyenne durée ;
- à la prestation Trait d'Union destinées aux enfants de parents séparés ou divorcés en vue de l'exercice de leur droit aux relations personnelles. Le suivi de la prestation « Trait d'Union » est assuré par l'Unité de pilotage des prestations éducatives contractualisées (UPPEC).

La Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), qui s'inscrit dans le cadre de la mission légale, prévoyant entre autres le développement de l'accueil d'urgence, relative à la prise en charge en urgence des enfants malades, selon la loi et le règlement de la fondation sur l'accueil de jour des enfants, pour sa contribution :

- à la prestation Garde d'Enfants Malades, destinée aux enfants des habitant·e·s d'une commune ou d'une entreprise, membres d'un réseau d'accueil reconnu par la FAJE ;
- à la prise en charge partielle de la masse salariale des éducateur·trice·s de la Garderie Les Koalas.

La Direction générale de la santé (DGS) pour leur soutien :

- à la formation d'Auxiliaire de santé Croix-Rouge suisse (AS CRS) de 120 h, la validation des acquis et le cours Français Santé permettant d'accéder au cours d'AS CRS ;
- au Système de soins – renforcement dans la communauté.

La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), Direction de l'insertion et des solidarités (DIRIS), pour sa contribution :

- au service d'aide et d'accompagnement, pour les prestations accomplies à domicile, par des bénévoles, afin de favoriser le maintien à domicile et préserver l'autonomie et l'intégration sociale, tant en matière de service que des besoins relationnels ;
- au service des transports, pour son activité en lien avec le transport de personnes à mobilité réduite réalisé par des bénévoles ;
- au service La Chaise rouge, qui offre un accompagnement personnalisé, par des bénévoles formé·e·s aux différents types de handicaps, afin de permettre la réalisation d'activités de loisirs ou culturelles ;
- ainsi qu'aux proches aidant·e·s, dans le programme cantonal, visant à renforcer le soutien aux proches qui

entourent à domicile des personnes de tous les âges, atteintes dans leur santé, en situation de handicap, malades ou en fin de vie.

Le Service de l'emploi (SDE), par délégation des besoins en mesures et sur la base des informations fournies par le marché du travail :

- à la formation d'Auxiliaire de santé Croix-Rouge suisse de 120 h, et la Validation des acquis. Sur la base des besoins transmis, la Croix-Rouge vaudoise adapte, si nécessaire, les processus en mettant tout en œuvre pour assurer une augmentation de l'aptitude au placement.

La Ville de Lausanne, pour le financement :

- de la prestation d'accueil extrafamilial pour les enfants de la Garderie Les Koalas qui fait partie du Réseau-L
- service de Garde d'Enfants Malades, destiné aux habitant·e·s de la commune de Lausanne.

La Ville de Nyon, pour son soutien :

- au service de Garde d'Enfants Malades, destiné aux habitant·e·s de la commune de Nyon.

La Ville d'Yverdon, pour sa participation :

- au service Parents-Rescousse, destiné aux habitant·e·s de la commune d'Yverdon.

La Commune d'Epalinges, pour le financement :

- du service de Transports, destiné aux habitant·e·s de la commune d'Epalinges.

Les autres communes du canton, pour leurs différents soutiens à l'ensemble des activités de notre association.

L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), selon l'article 101 bis de LAVS, pour son soutien :

- aux différentes tâches que la Croix-Rouge vaudoise accomplit en faveur des personnes âgées, afin de renforcer leur autonomie, leurs contacts sociaux et leur intégration.

Remerciements

La Croix-Rouge vaudoise remercie toutes les personnes (physiques ou morales) qui lui accordent leur généreux soutien et leur confiance et sans lesquelles elle ne pourrait assurer ses diverses prestations et activités de proximité, répondant ainsi très concrètement aux besoins de plus vulnérables.

Aimé Pouly SA	Etablissement Cantonal d'Assurance	M. Yann Monayron
M. Federico Amato	Etablissement primaire de Coppet-Terre Sainte	Mme Danielle Mussard
Mme Jessica Asselme	Evok	Mme Françoise Mamin
Mme Christine Audemars	M. Daniel Felli	M. Christian Meylan
Mme Simone Audemars	Fondation Dr Alfred Fischer	Mme Joëlle Mojonnet
Mme Ingrid Badoux	Fondation du Denantou	M. Guy Moser
Banque Cantonale Vaudoise	Fondation Georges et Jeannine Piguet	M. Michele Mossi
Mme Hélène Baumgartner	M. Rodrick C.G. MacLeod	M. Gholam Reza Nasser
Mme Margrit Baumgartner	Fondation Madeleine	Mme Sophie Neullat
Mme Chloé Béguin	Fondation Notaire André Rochat	M. Alain Nguyen
Mme Laetitia Bernardi	Fondation Orion	Mme Zarina Olomi
M. William Bisatti	Fondation philanthropique Jules Rey	M. Jeremy Pamingle
Bondpartners SA	Fondation Pierre Demaurex	Mme Adriana Pass
M. Yves Borotra et Mme Lorraine Varin Bernier	Fondation Pierre Mercier	M. Georgio Pauen
M. Mathieu Brito	Fondation W. et E. Grand d'Hauteville	Mme Irinel Ioana Pelin
Mme Pascale Bru	Mme Eliane Fontolliet-Berthoud	Mme Isabelle Perodeau
M. Gérald Burnier	M. Rémy Freimuller-Banzhaf	M. Michel Perrenoud
Mme Laëtitia Cardona	Mme Françoise Fuhrmann	M. Ernst Peterer
Mme Béatrice Castel	M. André Gaillard	Mme Dariane Pictet
M. Philippe Caussignac	M. Guillaume Gard	Mme Laure Piotet
Centre Patronal	Mme Laureline Genolet	M. Robert Pollak
M. Bertrand Chapuis	Mme Sarah Giovanola	M. Niko Rittweger
M. Claude Charmoy-Bovier	Mme Caroline Girardet-Delmotte et M. Patrice Girardet	M. Jean-Willy Rossel
M. Ian Cherabier	Mme Hazel Griffith	M. Yves Roth
Mme Clerc Ponomariov	M. Manfred Grob	M. Roberto Sardi
Mme Catherine Cruchet	M. Claude-Alain Guignet-Valloton	M. Michel Schaffert-Derivot
Mme Sandra Chaillet-Berset	Mme Jacqueline Herdi	M. Nicolas Schneider
Commune d'Aigle	M. Christophe Jaccoud	M. Alain Simon
Commune d'Ecublens	Mme Sophie Jacot	M. Stefan Sperlich
Commune d'Epalinges	M. Pierre-Eric Julsaint	M. Patrick Stern
Commune de Morges	M. Jérôme Jutzi	Mme Kirsten Stirling
Commune de Lutry	Mme Susanna Kauvache	M. Magnus Sylven
Commune de Renens	Mme Emmanuelle Kervinio	Travys SA
Commune de Villeneuve	Mme Yulia Kudryavtseva	M. Matthieu Trupin
Commune d'Yverdon-les-Bains	Mme Christiane Kuehne	Mme Laura Tscherrig
M. Patrick Dancet	M. Werner Kuert	M. Jean-Louis Tsimaratos
Mme Marie-Laure Daumin	Mme Eliane Lack	Utilité Publique Vaud
Mme Marlyse Demartin Maeder	Mme Tamara Leonardi Mière	M. Jean-Claude Vuffray
M. Yves-Richard Demauret-Matthey	M. Stian Vegard Lofstad	M. André Vuilleumier
Mme Véronique De Morsier	Mme Françoise Longchamp	M. Daniel Wagnières
M. William De Rham	Mme Catherine Luche	M. Jean Moira Awinja Wamejo
M. Nicolas de Senger	M. Emmanuel Marchesani	Mme Eileen Wiley
Mme Rosemary Duc-Sandeman	Mme Belinda Marzo	M. Olivier Willmann
M. Alexis Du Roy de Blicquy-Cuendet	Mme Miriam Metzler	M. Florin Zehnder

FIDACOR

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des membres de la,

CROIX-ROUGE VAUDOISE, Association de la Croix-Rouge suisse, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la CROIX-ROUGE VAUDOISE, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport annuel ne sont soumises à aucune obligation de vérification de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Morges, le 7 mai 2024


S. Del Sordo
Expert-réviseur agréé

Fidacor SA

V. Kappeler
Experte-réviseur agréée
Réviseur responsable

Annexes : - Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement tableau de variation du capital et annexe)
- Rapport annuel

*La Croix-Rouge vaudoise incarne la
solidarité au service de la santé pour
toutes et tous, partout dans le canton.*

Croix-Rouge vaudoise
Rue Beau-Séjour 9-13
CH - 1003 Lausanne
T. +41 (0)21 340 00 70
info@croixrougevaudoise.ch
www.croixrougevaudoise.ch